



مصرف شمال إفريقيا الدولي
North Africa International Bank

**Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la loi 41-2024
veuillez respecter les consignes suivantes relatives à la gestion
des chèques**

1- Remises des chèques

- * le dernier délai de traitement des remises chèques manuels au niveau des agences est **le 27 janvier 2025** .
- * la date limite pour le traitement de la remise des chèques sous l'ancienne formule est **le 30 janvier 2025**. **Sachant que** le dernier délai fixé pour la compensation des chèques sous l'ancienne formule est le 31 janvier 2024 à 12 :00 h.

2- Emission de chèques

- * la délivrance des formules actuelles de chéquiers prend fin le 20 janvier 2025.
- * les formules actuelles des chèques restent valables jusqu'au 02 février 2025, passé ce délai, ces formules perdent leur valeur en tant que chèques et les banques ne sont plus autorisés à les accepter ou les payer.
- * on vous met prochainement au courant de la date de l'émission de la nouvelle version de chéquiers y compris pour les carnets de chèques de banque.
- * le dernier délai fixé pour l'émission des chèques de banque sous l'ancienne formule est le 27 janvier 2025.
- * les critères de détermination des plafonds et de la validité des carnets chèques vous seront communiqués incessamment.

